

**REPUBLIQUE DE GUINEE**

Travail – Justice – Solidarité

**MINISTERE DU COMMERCE, DE L’INDUSTRIE ET DES PME**

Réf…………../MCIPME/CAB/PDCVA-G/2022 Conakry, le…………………

**Le Ministre**

**APPELPUBLIC À MANIFESTATION D’INTÉRÊT N° 001/MC/PDCVA-G/UGP/2022**

**Nom du pays :** Guinée

**Nom du Bénéficiaire :**Ministère du Commerce

**Nom du Projet :**Projet de Développement des Chaines de Valeurs Agricoles en Guinée

**Numéro d’ordre du Projet :** 2-GUI / 10 13

**Mode de Financement :** Prêt de la BID

**Agence d’Exécution :** Unité de Gestion du Projet (UGP)

**Objet:** Sélection des bureaux d’études et de contrôle des travaux d’infrastructures

Le Ministère du Commerce, de l’Industrie et des PME a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement afin de couvrir le coût du Projet de Développement des Chaines de Valeurs Agricoles en Guinée(PDCVA-G) et a l’intention d’utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultants.

Les services comprennent les étudesAPS, APD, documents d’appels d’offres(DAO) y compris les spécifications techniques des équipements post-récoltes en adéquation avec les infrastructures devant les abriter et le contrôle desdits travaux d’infrastructures.

De manière plus spécifique, les études et le contrôle portent sur cinq (5) lots distincts dont :

**Lot1 :** Aménagement des bas-fonds / plaines;

**Lot2 :** Pistes et ouvrages de franchissements ;

**Lot3 :** Constructions des infrastructures sociales de base ;

**Lot4:** Adduction d’Eau Potable (AEP)et forages;

**Lot 5 :**Chambre froide, magasins de stockage etEquipements post-récoltes ;

Les Termes de Référence (TdR) détaillés de la mission sont disponibles à travers le lien :[**https://drive.google.com/file/d/1ulBlwfXpO6RwpNmJyIQabTEDpWtAzYrS/view?usp=sharing**](https://drive.google.com/file/d/1ulBlwfXpO6RwpNmJyIQabTEDpWtAzYrS/view?usp=sharing)

Le Ministère du Commerce, de l’Industrie et des PMEinvite les bureaux de Consultants **(« Consultants »)** éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournirdes renseignements spécifiques démontrant qu’ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations **(documentation, référence de prestations similaires, disponibilité de compétences adéquates parmi le personnel, etc.).**

Les critères d’établissement de la liste restreinte sont :

* ***L’organisation technique et managériale de la firme/cabinet ;***
* ***Les références générales de la firme/cabinet en matière d’études et de contrôles;***
* ***Les expériences dans des missions comparables assorties des attestations de services faits/PV de réception ;***
* ***La disponibilité de compétences nécessaires parmi le personnel clé ;***
* ***Les documents administratifs.***

Les Personnels-clés ne feront pas l’objet d’évaluation au stade de l’établissement de la liste retreinte.

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l’acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BIsD concernant les conflits d’intérêt.

Les Consultants peuvent s’associer avec d’autres firmes afin de renforcer leur qualification en indiquant clairement le type d’association, c’est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d’attribution.

La sélection se fera en conformité avec la méthode **sélection basée sur la qualité technique et le coût (SBQC)** stipulée dans les Directives.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d’ouverture de bureaux du lundi au Jeudi de 9 heures à 16 heures GMT et vendredi de 9 heures à 13 heures GMT.

**Téléphones :** (00224)622 33 14 76 / 628 60 51 00

**Courriels :**hadjazenabd@gmail.com/karimsangare86@gmail.com

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être déposées en trois (3) copies en version papier dont l’originale et une (1) copie électroniquesur clé USB à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le …….. /02/2022 à 9h 30 minutes**et portés expressément la mention **« A Monsieur le Ministre du Commerce, de l’Industrie et des PME- Réponse à l’avis à manifestation d’intérêt relatif à la sélection des bureaux d’études et de contrôle»**: Projet de Développement des Chaines de Valeurs Agricoles en Guinée (PDCVA-G), Pays :Guinée, ville Conakry, Quartier : Camayenne, Résidence La Perle, bloc C, appartements C1002 et C1102, l’ouverture des plis aura lieu lemême jour à 10 heures 00 dans la salle de réunion du PDCVA-G.

**Dr Bernard GOUMOU**